



Discours de la Présidence en Exercice à la Réunion d'Examen de
la Dimension Humaine par M. Didier DONFUT
Secrétaire d'Etat aux affaires européennes
Varsovie, 2 Octobre 2006

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur pour moi de pouvoir ouvrir la réunion d'Examen de la Dimension Humaine au nom de la Présidence belge. La plus grande conférence annuelle organisée en Europe sur les droits de l'homme est, en effet, un moment fort dans l'agenda de l'OSCE et de la Présidence. Son importance se manifeste probablement de la manière la plus évidente dans les centaines de représentants de pays participants, d'institutions, d'ONG et d'organisations internationales à qui je souhaite la bienvenue ici. Je remercie nos hôtes polonais pour leur accueil à Varsovie. Mes remerciements vont également au Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'homme, les organisateurs de cette réunion. Je voudrais également accueillir tout particulièrement le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, M. Thomas Hammarberg.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La paix, la sécurité et la coopération constituent, comme chacun le sait, les priorités élémentaires de l'OSCE. Mais l'OSCE, c'est aussi une vision à long terme. Il ne s'agit pas tellement de bâtir un avenir commun au sens strict du terme que de développer une conception partagée d'une grande Europe dans laquelle ce qu'on appelle, en langage OSCE, la Dimension Humaine est au cœur de l'organisation politique de la société.

Lorsque vous achetez une maison, les agents immobiliers vous expliquent que seuls trois critères sont importants en la matière : la localisation, la localisation et la localisation. Il existe une analogie avec les normes en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales : ce qui compte vraiment c'est la mise en oeuvre, la mise en oeuvre et la mise en oeuvre. C'est la seule façon de réaliser notre vision commune, notre avenir commun. D'où l'intérêt primordial de cette réunion annuelle, qui a pour objet l'évaluation des progrès concrets de nos engagements dans la dimension humaine.

Si la mise en œuvre est importante, le futur l'est aussi : notre réunion porte en deuxième lieu sur le lancement de nouvelles idées et propositions et constitue donc une occasion de nous tourner vers l'avenir.

En troisième lieu, le moment est bien choisi de faire le bilan du travail effectué cette année. Au début de l'année 2006, les délégations se sont mises d'accord sur les thèmes auxquels nous accorderions une attention toute particulière cette année. Nous avons délibérément opté pour une approche de "retour aux valeurs fondamentales", centrée sur la progression de l'Etat de droit, sur la construction d'institutions démocratiques, la tolérance, le trafic

des êtres humains, la liberté des médias et les défenseurs des droits de l'homme. J'ose affirmer que les activités relatives à ces thèmes pendant les réunions régulières organisées cette année sur la dimension humaine ont rencontré un succès. En pensant à Bruxelles, la Réunion Ministérielle sera l'occasion de donner une expression politique à un certain nombre de ces questions que la Présidence a voulu mettre en lumière tout au long de l'année.

L'avancement de l'Etat de droit, avec une attention particulière aux systèmes de justice criminelle, fut une priorité, car un système de justice criminelle efficace est le véhicule par lequel les droits et obligations des citoyens sont matérialisés. L'Etat de droit est un élément clé de la bonne gouvernance et d'un environnement national et international pacifique. C'est la raison pour laquelle nous avons consacré le séminaire de cette année sur la dimension humaine à ce sujet. Ce séminaire a passé en revue les principales institutions de la chaîne qui compose la justice criminelle : la police, le rôle des procureurs, les avocats de la défense et le pouvoir judiciaire. Ce vendredi, nous évoquerons aussi les systèmes pénaux et pénitentiaires afin de clôturer notre examen stratégique des liens interdépendants de la chaîne de la justice criminelle. Le thème de "l'accès à la justice", qui sera l'un des sujets spéciaux de jeudi prochain, est un complément nécessaire à ce leitmotiv : en effet, la prééminence du droit reste un concept creux si les citoyens n'ont pas la possibilité de revendiquer leurs droits. Chacun doit pouvoir trouver sa voie dans les labyrinthes que peuvent être les systèmes judiciaires. Chacun doit aussi pouvoir compter sur un conseiller légal, indépendamment de sa position dans la société : l'égalité d'accès à la justice est une composante cruciale de de l'Etat de droit.

En matière de construction d'institutions démocratiques, nos objectifs doivent être de préserver et de diffuser l'impressionnante expertise accumulée au fil des ans par l'OSCE en matière de construction d'institutions démocratiques. Rassembler les "leçons apprises" favorise la mémoire institutionnelle, assure la promotion des succès, permet d'éviter les erreurs et d'économiser des ressources précieuses. Il s'agit d'un objectif à long terme. La 3^{ème} Réunion de la Dimension humaine supplémentaire de cette année consacrée à la "Représentation parlementaire effective" constituera le lancement de cet exercice. J'ai cru comprendre que la Présidence espagnole qui succédera à la Présidence belge a également conscience des bénéfices de cet exercice aussi ambitieux que précieux.

Si les structures sont importantes, les personnes le sont bien plus encore. Les Défenseurs des droits de l'homme, parmi lesquels évidemment les institutions nationales de défense des droits de l'homme, jouent un rôle crucial. La première Réunion de la Dimension humaine supplémentaire de 2006 a évoqué en détail les défis auxquels sont confrontés les défenseurs des droits de l'homme. C'est avec plaisir que j'accueille et que je soutiens la proposition du BIDDH d'établir, en guise de suivi à la réunion en avril, un Point focal pour les défenseurs des droits de l'homme et d'en appeler aux Etats participants pour qu'ils contribuent à cette initiative. Le rôle des défenseurs des droits de l'homme est aussi le sujet de la réunion des Directeurs droits de l'homme des Etats participants à l'OSCE, qui est organisée par la Présidence belge ce 13 octobre. Je profite de cette occasion pour transmettre un message d'accueil et de soutien aux nombreux défenseurs des droits de l'homme et ONG qui sont présents ici : leur présence contribue à rendre cette

réunion unique. Leur travail quotidien sur le terrain est un bien précieux pour la mise en œuvre des engagements.

Excellences,

Mesdames, Messieurs

Le trafic des êtres humains reste une des causes les plus pernicieuses d'injustice sociale et d'entraves à l'exercice des libertés et à l'épanouissement individuel au sens le plus élémentaire du terme. La Présidence est convaincue que l'on peut et que l'on doit en faire plus encore pour mettre en œuvre le plan d'action de l'OSCE. Nous pouvons donner un coup d'accélérateur à nos efforts afin de lutter contre le trafic des êtres humains en adoptant une démarche plus intégrale et proactive. Les discussions de demain sur notre approche vis-à-vis les facteurs qui contribuent à la traite (*Addressing Factors Contributing to the Cycle of Trafficking*) seront certainement une source d'inspiration. Nous attendons également avec ardeur de participer à la conférence de l'*Alliance contre la traite* prévue les 16-17 novembre à Vienne. La Présidence organisera à cette occasion un événement parallèle sur le Partenariat public privé dans la lutte contre le trafic des êtres humains.

Dans cette note, j'aimerais souligner un point qui mérite plus d'attention au sein de l'OSCE : l'exploitation sexuelle des enfants. L'exploitation sexuelle des enfants est un problème grave et à grande échelle dans toute la région de l'OSCE et au-delà. Elle présente des aspects multiples et liés, entre autres la prostitution, la pornographie, le trafic et le tourisme sexuel. La Présidence belge de l'OSCE co-organise un événement parallèle sur le sujet avec la

France et les États-Unis afin d'attirer l'attention sur ce problème et de lancer un appel à plus d'action. J'aimerais vous encourager tous à participer à cet événement, demain à l'heure du déjeuner.

Le débat sur le thème du trafic ne serait pas complet sans une référence à la décision prise par le Conseil permanent, au début de l'année, d'améliorer la coordination entre les acteurs respectifs de l'OSCE impliqués, notamment par une réforme du mécanisme de lutte contre le trafic mis en place par notre organisation. L'apogée de cette modification institutionnelle sera la nomination prochaine d'un Représentant spécial.

Un autre thème qui a retenu notre attention particulière cette année, la liberté des médias reste un point important à notre ordre du jour. Je tiens à remercier M. Miklos Haraszi, le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, et son équipe d'avoir organisé avec succès la deuxième Réunion d'examen de la Dimension humaine supplémentaire de cette année sur l'accès à l'information et protection des journalistes. La reconnaissance des médias en tant que force démocratique positive nous a également inspiré dans la promotion des "jumelages médiatiques" : la création d'un lien entre des médias comparables afin d'encourager la construction de nouvelles potentialités par le biais d'échanges de particulier à particulier. En gardant cela à l'esprit, nous accueillons une visite de professionnels des médias provenant de 15 pays OSCE en Belgique en octobre.

Sur le sujet de la tolérance, la Réunion du Conseil ministériel de Ljubljana en 2005 nous a donné la tâche clairement définie de nous concentrer sur la mise en œuvre des engagements existants. C'est exactement ce que nous

avons fait : nous avons organisé une réunion de haut niveau à Almaty sur le dialogue interreligieux, interculturel et interethnique, et une autre réunion de mise en œuvre de la tolérance sur l'éducation à la tolérance et à l'Holocauste sera organisée à Dubrovnik en octobre. Je tiens à remercier les gouvernements du Kazakhstan et de la Croatie de nous avoir accueilli et d'avoir co-organisé ces événements. De plus, je tiens à souligner la contribution de l'OSCE à l'initiative des Nations Unies "Alliance des civilisations", que le Président en fonction, M. De Gucht, et le Secrétaire Général de Brichambaut ont présenté à Kofi Annan en juin. Ce point occupe également une place prépondérante dans notre agenda des deux prochaines semaines. Et pour cause, car des incidents liés à la tolérance, parfois violents, restent courants dans la région de l'OSCE. Nous devons tous être conscients que la tolérance n'est pas un concept passif : elle requiert une composante active qui consiste à faire un pas en avant, à manifester respect et compréhension.

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont le point de départ du débat sur une question apparentée à laquelle nous nous sommes consacrés au début de l'année. Il s'agit de "l'affaire des caricatures" qui a déclenché un débat sur la liberté d'opinion et des médias et sur l'exercice de ces droits fondamentaux qui impliquent des responsabilités telles que le respect des religions ou des croyances. En tant que Président, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour identifier et mettre en œuvre un ordre du jour positif sur ces questions.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Ce qui compte réellement, c'est ce qui se produit sur le terrain, en dehors des salles de réunion de Vienne, Varsovie ou Bruxelles. Les déclarations du CiO Karel De Gucht depuis janvier ont fait appel à plusieurs pays à respecter leurs engagements dans des cas spécifiques. Je pense, entre autres, aux déclarations sur le sort des réfugiés d'Ouzbékistan et à notre préoccupation quant au décès récent en prison de la journaliste de Radio Free Europe et activiste des droits de l'homme, Mme Ogulsapar Muradova, au Turkménistan. La Présidence a également exprimé ses préoccupations quant aux violents incidents qui ont vu le jour dans la prison de Tblisi n° 5, en Géorgie, et quant au processus électoral en Biélorussie et aux événements qui ont suivi, tels que la sentence prononcée à l'encontre du leader de l'opposition Kozulin.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le compte-rendu que j'ai donné de nos intentions, réalisations et attentes démontre l'engagement de la Présidence belge à l'égard de la dimension humaine. Nous avons pour ambition de restaurer l'équilibre entre le travail dans les différentes dimensions. Nous avons fait cela, j'en suis convaincu, sans affecter les acquis ou le niveau d'activité dans la dimension humaine.

S'agissant de Bruxelles, la Réunion Ministérielle sera l'occasion de donner une expression politique à un certain nombre de dossiers thématiques que la Présidence a voulu mettre en lumière tout au long de l'année.

Nous entendons également mener à terme, à Bruxelles, avec l'aide des Etats Participants, le mandat qui nous a été confié à Ljubljana de "rendre l'OSCE plus efficace". Nous avons commencé à travailler sur la décision de Ljubljana. Le BIDDH présentera son rapport début novembre, tout comme le Conseil permanent en ce qui concerne la réforme interne. Le Conseil permanent débutera alors en novembre son travail de préparation des décisions pour les ministres. Ces décisions, je l'espère, seront motivées par un sens aigu de la vision et de la responsabilité. Par cela, j'entends une responsabilité vis-à-vis des acquis de l'OSCE et de ses principes et engagements, que nous nous sommes librement imposés en tant que membres de l'organisation et, individuellement, en tant que pays.

Un autre mot sur ce sujet essentiel qu'est l'avenir de l'OSCE : je n'ai pas besoin de souligner encore combien la question de l'Observation des Elections revêt une importance cruciale pour nous tous et pour une organisation qui a bâti sa réputation et, en réalité, sa raison d'être, sur les fondements des institutions démocratiques. La surveillance internationale des élections est la clef de la crédibilité et de la légitimité d'un processus qui est la base de toute forme de régime démocratique. La surveillance des élections est non seulement une tâche commune, mais aussi une responsabilité commune de l'OSCE, du BIDDH qui a acquis au fil des ans et, à la demande du Conseil, une expérience dûment reconnue et respectée, de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, de même que d'autres Organisations parlementaires. Bien sûr, il ne faudra pas oublier le rôle crucial des gouvernements eux-mêmes, dont la responsabilité première est de veiller à la régularité du processus électoral sur leur territoire.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Mon discours d'introduction vous a donné un aperçu de l'agenda de la Présidence pour le restant de l'année. Nous attendons avec impatience vos réactions pendant les discussions qui seront menées au HDIM. La réception organisée par la Présidence le 12 octobre, à laquelle vous êtes tous cordialement invités, constituera une autre occasion de procéder à des échanges fructueux d'idées dans un cadre moins formel. Je vous encourage tous à profiter des diverses opportunités que la Réunion d'examen de la dimension humaine vous offre de mieux mettre en œuvre et, plus important encore, de vivre selon cette autre dimension humaine de l'OSCE à travers vos interactions personnelles.

Je vous remercie.